

HISTOIRE
NATURELLE
QUADRUPÈDES.
TOME ONZIÈME.

HISTOIRE
NATURELLE

PAR BUFFON,

DÉDIÉE AU CITOYEN LACEPEDE,
MEMBRE DE L'INSTITUT NATIONAL.

QUADRUPÈDES.

TOME ONZIÈME.



A PARIS,

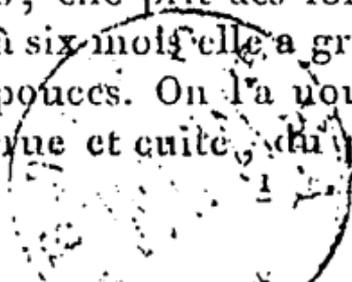
A LA LIBRAIRIE STÉRÉOTYPE
DE P. DIDOT L'AÎNÉ, GALERIES DU LOUVRE, N^o 3,
ET FIRMIN DIDOT, RUE DE THIONVILLE, N^o 116.

AN VII. — 1799.

HISTOIRE NATURELLE.

DE LA CIVETTE.

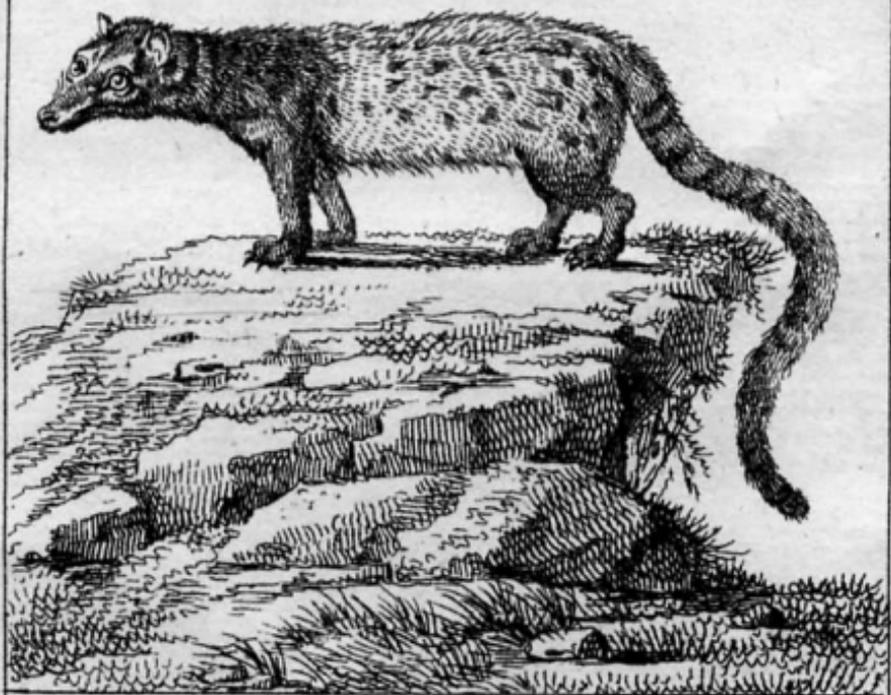
M. de Ladebat a envoyé , en 1772 , à M. Bertin , ministre et secrétaire d'état , une civette vivante. Cet animal avoit été donné par le gouverneur hollandois du fort de la Mine , sur la côte d'Afrique , au capitaine d'un des navires de M. de Ladebat père , en 1770. Elle fut débarquée à Bordeaux au mois de novembre 1772 : elle arriva très-foible ; mais , après quelques jours de repos , elle prit des forces , et au bout de cinq à six mois elle a grandi d'environ quatre pouces. On l'a nourrie avec de la chair crüe et cuite , du pois-



6 HISTOIRE NATURELLE.

son ; de la soupe , du lait. On a eu soin de la tenir chaudement pendant l'hiver ; car elle paroît beaucoup souffrir du froid , et elle devient moins méchante lorsqu'elle y est exposée *.

* Lettre de M. de Laclebat à M. de Buffon.
Bordeaux, 3 novembre 1772.



LA GENETTE DE FRANCE .

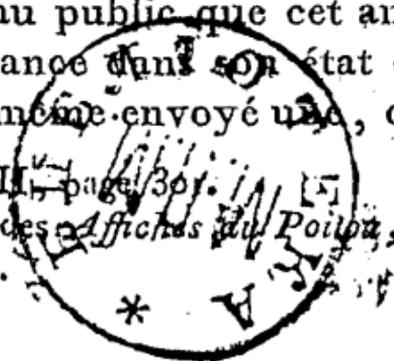
DE LA GENETTE.

J'AI dit, à l'article de la genette¹, que l'espèce n'en est pas fort répandue; qu'il n'y en a point en France ni dans aucune province de l'Europe, à l'exception de l'Espagne et de la Turquie. Je n'étois pas alors informé qu'il se trouve des genettes dans nos provinces méridionales, et qu'elles sont assez communes en Poitou, où elles sont connues sous le nom de *genettes*, même par les paysans, qui assurent qu'elles n'habitent que les endroits humides et le bord des ruisseaux².

M. l'abbé Roubaud, auteur de la *Gazette d'agriculture* et de plusieurs autres ouvrages utiles, est le premier qui ait annoncé au public que cet animal existoit en France dans son état de liberté; il m'en a même envoyé une, cette année

¹ Tome III, page 301.

² Extrait des *Affiches du Poitou*, du jeudi 10 février 1774.



1775, au mois d'avril, qui avoit été tuée à Civray en Poitou, et c'est bien le même animal que la genette d'Espagne, à quelques variétés près dans les couleurs du poil. Il se trouve aussi des genettes dans les provinces voisines.

« Depuis trente ans que j'habite la province de Rouergue, m'écrit M. Delpêche, j'ai toujours vu les paysans apporter des genettes mortes, sur-tout en hiver, chez un marchand, qui m'a dit qu'il y en avoit peu, mais qu'elles habitoient aux environs de la ville de Villefranche, et qu'elles demeuroient pendant l'hiver dans des terriers, à peu près comme les lapins. Je pourrois en envoyer de mortes s'il étoit nécessaire ¹. »

Nous donnons ici la figure d'une genette femelle, qui nous a paru différer assez de la femelle genette ² pour mériter

¹ Lettre de M. Delpêche, maître-ès-arts, à M. de Buffon. Villefranche de Rouergue, 6 août 1771.

² Tome III, planche XV, page 299.

d'être décrite et dessinée. On la montrait à la foire Saint - Germain en 1772 ; elle étoit farouche et cherchoit à mordre. Son maître la tenoit dans une cage ronde et étroite , en sorte qu'il étoit assez difficile de la dessiner. On ne la nourrissoit que de viande. Elle avoit la physionomie et tous les principaux caractères de la genette du tome III , la tête longue et fine , le museau alongé et avancé sur la mâchoire inférieure , l'œil grand , la pupille étroite , les oreilles rondes , le poil de la tête et du corps moucheté , la queue longue et velue. Elle étoit un peu plus grosse que celle du tome III , quoiqu'elle fût encore jeune ; car elle avoit grandi assez considérablement en trois ou quatre mois. Nous n'avons pu savoir de quel pays elle venoit ; son maître l'avoit achetée à Londres sept ou huit mois auparavant. C'est un animal vif et sans cesse en mouvement , et qui ne se repose qu'en dormant.

Cette genette avoit vingt pouces de longueur sur sept pouces et demi de hauteur ; elle avoit le dessus du cou plus

fourni de poil que l'autre genette ; celui de tout le corps est aussi plus long ; les anneaux circulaires de la queue sont moins distincts , et même il n'y a point d'anneaux du tout au-delà du tiers de la queue ; les moustaches sont beaucoup plus grandes , noires , longues de deux pouces sept lignes , couchées sur les joues , et non droites et saillantes comme dans les chats ou les tigres ; le nez noir , et les narines très-arquées ; au-dessus du nez s'étend une raie noire qui se prolonge entre les yeux , laquelle est accompagnée de deux bandes blanchâtres ; il y a une tache blanche au-dessus de l'œil , et une bande blanche au-dessous ; les oreilles sont noires , mais plus allongées et moins larges à la base que les oreilles de la première genette ; le poil du corps est d'un blanc gris , mêlé de grands poils noirs dont le reflet paroît former des ondes noires ; le dessus du dos est rayé et moucheté de noir ; le reste du corps moucheté de même , mais d'un noir plus foible ; le dessous du ventre blanc ; les jambes et les cuisses noires ; les pattes

courtes ; cinq doigts à chaque pied ; les ongles blancs et crochus ; la queue longue de seize pouces , grosse de deux pouces à l'origine : dans le premier tiers de sa longueur , elle est de la couleur du corps , rayée de petits anneaux noirs assez mal terminés ; les deux autres tiers de la queue sont tout noirs jusqu'à l'extrémité.

| | pieds. | pouces. | lignes. |
|------------------------------------|--------|---------|---------|
| Longueur du bout du museau à | | | |
| l'angle extérieur de l'œil..... » | I | | 8 |
| Ouverture de l'angle à l'autre.. » | » | | 9 |
| Distance entre les angles exté- | | | |
| rieurs des yeux..... » | » | | II |
| Distance entre l'angle postérieur | | | |
| de l'œil à l'oreille..... » | » | | II |
| Longueur de l'oreille..... » | I | | 5 |
| Largeur à la base..... » | I | | » |



ADDITION A L'ARTICLE

DE LA GENETTE.

M. Sonnerat , correspondant du Cabinet , nous a envoyé le dessin d'un animal sous la dénomination de *chat musqué du cap de Bonne-Espérance* , mais qui nous paroît être du genre des genettes , et nous en donnons ici la figure. Par la comparaison que nous en avons faite avec celle de la genette de France , déjà donnée dans ce volume , et avec la genette d'Espagne * , elle nous paroît avoir plus de rapport avec celle-ci ; cependant cette genette du Cap en diffère par la couleur du poil qu'elle a beaucoup plus blanc : elle n'a pas , comme l'autre , une tache blanche au-dessous des yeux , parce que sa tête est entièrement blanche , tandis

* Tome III , pl. XV.



GENETTE DU CAP DE BONNE-ESPÉRANCE

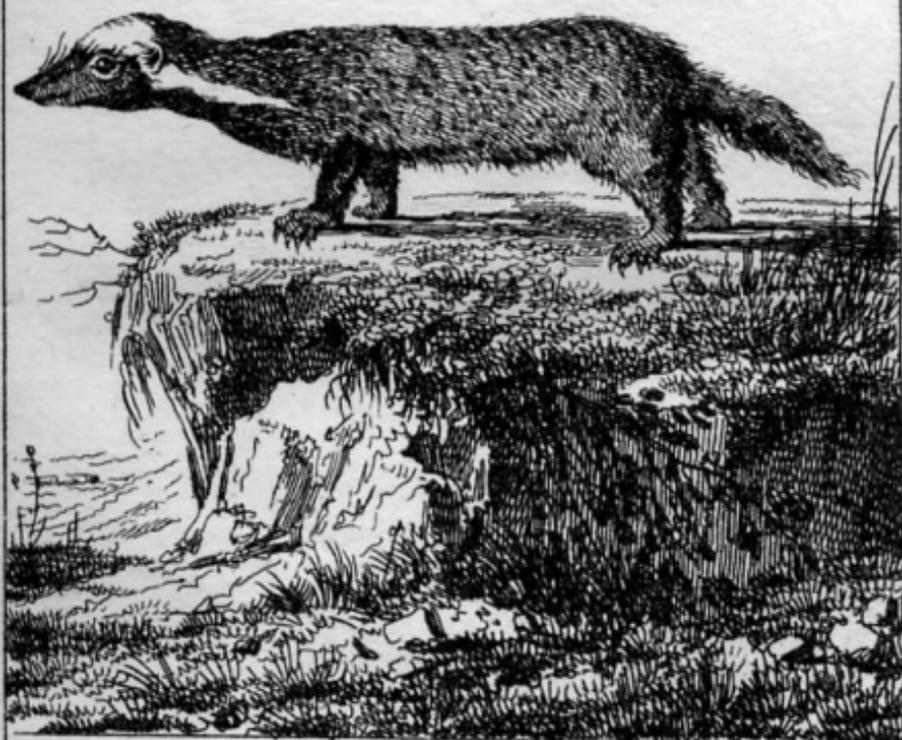
que la genette d'Espagne a les joues noires, ainsi que le dessus du museau. Les taches noires du corps, dans cette genette du Cap, sont aussi différemment distribuées; et comme les terres du cap de Bonne-Espérance sont fort éloignées de l'Espagne et de la France, où se trouvent ces deux premiers animaux, il nous paroît que ce troisième animal que l'on a rencontré à l'extrémité de l'Afrique, doit être regardé comme une espèce différente, plutôt que comme une variété de nos genettes d'Europe.

ADDITION AUX ARTICLES
DE LA FOUINE
ET DE LA ZIBELINE.

DE LA FOUINE*.

Nous donnons ici la figure d'un animal américain qui a été envoyé de la Guiane à M. Aubry , curé de Saint-Louis , et qui est en très - bon état , comme tout ce qu'on voit dans son cabinet. Quoique les dents manquent à cet animal , il m'a paru , dans toutes ses autres parties , si semblable à nos fouines par la forme du corps , que j'ai pensé qu'on pouvoit le regarder comme une variété dans l'espèce de la fouine , dont celle-ci ne diffère que par la couleur du poil jaspé de noir et de blanc , par les taches de la tête , et par

* Tome II, page 219.



LA FOUINE DE LA GUYANE .